

nique, responsable des affaires générales et financières et de la formation, Véronique Guillaumey a été nommée secrétaire générale de l'Académie de Guyane et prendra ses fonctions le 7 juillet prochain. Elle succédera à Harry Dollin. Le directeur général des affaires culturelles, Alain Hauss, a souhaité «bon vent» à son adjointe. Elle va dorénavant travailler aux côtés du recteur Wacheux. Bien connue dans l'Académie de Martinique, Véronique Guillaumey a été de 2004 à 2007 secrétaire générale adjointe au rectorat. Elle a ensuite été affectée à la Drac où elle est restée deux ans. Elle quitte la Martinique non sans quelques regrets mais bien déterminée à mettre toute son énergie au service du développement de l'Académie de Guyane.



PHOTO J.H.E.

France fait peau neuve. Depuis le début de semaine, des travaux de réfection de la chaussée sont exécutés par l'entreprise Colas.

40 000 véhicules fréquentent chaque jour cet axe routier. Pour ne pas perturber la circulation, le chantier se déroule de nuit sur le tronçon compris entre le Carrefour Dillon et l'entrée du port. Cette route nationale à quatre voies de circulation, qui permet de rejoindre l'aéroport en quittant la capitale, était depuis plusieurs mois en très mauvais état. Une situation aggravée par les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications réalisés au centre de la chaussée au cours des trois derniers mois. Même si ces travaux s'inscrivent dans le cadre normal de la réfection de la chaussée, le Conseil régional pense déjà au tracé du futur tramway. Il va utiliser la partie axiale de l'avenue Maurice-Bishop, entre l'entrée du port et le carrefour Dillon. À terme, il n'y aura que

deux voies de circulation de chaque côté du tramway au lieu des quatre actuellement. Pour absorber le flux de véhicules, le Conseil régional va réaliser une voie dénommée «Pénétrante Est» qui va relier dans les deux sens l'entrée du port à l'échangeur de la Pointe des Sables, en passant par le giratoire de la Pointe des Carrières, le giratoire du Stade de Dillon, le giratoire de l'Etang Z'Abrotois, l'échangeur de Dorothy, sur la RN9. Cette portion de route comprise entre le carrefour du Stade de Dillon et l'échangeur de la Pointe des Sables a été reprofilée à deux fois deux voies.

Ces infrastructures routières réalisées par le Conseil régional ont nécessité un investissement de 12 millions d'euros. Pour 6 millions d'euros supplémentaires, la prochaine étape sera la réalisation de la voie reliant le Quai



Les travaux ont lieu de nuit pour ne pas gêner la circulation sur cet axe très fréquenté.

Quest au Quai de l'Hydrobase. Son ouverture est programmée pour 2010. D'importants travaux seront nécessaires pour la construction d'un pont et d'une voie intérieure qui aboutira directement au port de l'Hydrobase.

Bertrand Micholet ■

roux de l'outre-mer. «Nous n'avons pas le droit de ne pas réussir les états généraux. Il y a une attente très importante. D'ailleurs, le chef de l'Etat a annoncé qu'au-delà des états généraux, compte tenu de cette attente, il mettrait en place un comité de suivi pour s'assurer que les engagements pris soient suivis d'effets», a déclaré la nouvelle ministre à l'ouverture des Assises de l'outre-mer, organisées par le patron des députés UMP, Jean-François Copé.

«Si nous ratons les états généraux, nous ne pourrions pas revenir à une relation de confiance avec les territoires ultra-marins et leur population, a-t-elle ajouté. De son côté, M. Copé a souligné que «l'avenir de la France passe par l'avenir de son outre-mer», en

devrions rapidement réexaminer, en prenant toutes les garanties nécessaires, à l'extension de l'euro à la zone Pacifique, a-t-il ainsi suggéré, citant également «la définition d'un droit des affaires commun à l'ensemble de la zone Caraïbes». Dénonçant des «pratiques scandaleuses» sur la question des marges et des coûts, M. Copé s'est interrogé sur la mise en place d'une «mission d'information parlementaire pour faire la lumière sur les abus et les dérives au-delà de la seule question du prix des carburants». Dans une allusion à la récente crise aux Antilles, il a estimé que, «de tous les côtés, il faut à tout prix casser les murs qui séparent parfois les familles, comme si nous étions au XIXe siècle».

ET AUSSI

Des agriculteurs d'avenir récompensés

Cinq exploitants agricoles ont été récompensés vendredi soir au Palais des Congrès de Madiana lors de la 2^e édition du Prix Agricole de l'Installation et de l'Initiative Locale (PAIIL).

L'agriculture en Martinique ? C'est 22 700 ha de surface agricole utile (SAU), 8 188 chefs d'exploitation, 6% du PIB martiniquais. Elle reste un secteur d'avenir pour les nombreux jeunes qui se lancent chaque année dans la filière avec des projets innovants et performants. Exemple, avec les dix finalistes du Prix Agricole de l'Installation et de l'Initiative Locale (PAIIL). Un concours organisé par les membres du PIDIL* (Programme pour l'Installation et le Développement des Initiatives Locales) afin de mettre en valeur le métier, d'encourager les jeunes exploitants dans leur installation et leur développement, et promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement. Pour la deuxième édition du PAIIL, sur le thème de «l'Installation durable», près d'une trentaine d'agriculteurs ont soumis leur candidature aux membres du PIDIL.

Voir l'agriculture autrement

Dix ont été sélectionnés et se sont disputés les quatre prix vendredi soir. Venus du Prêcheur, de Saint-Esprit, de Fond Saint-Denis, Saint-Joseph, du François, du Gros-Morne, de Sainte-Anne ou du Lamantin, pratiquant l'élevage porcin, ovin, ou de taurillons, la culture maraîchère, vivrière, ou l'agritourisme... Ces agriculteurs et agricultrices se sont lancés il y a 20, 10, ou 5 ans et continuent chaque jour, malgré les difficultés rencontrées, à se battre pour développer leurs activités. C'est ce combat et en même temps l'amour du métier qu'a voulu récompenser le PIDIL. Le public a ainsi pu découvrir à travers la projection d'un film, les projets des finalistes : le jardin créole et la valorisation du manioc de Raymond Rijo, l'élevage porcin dans le respect de l'environnement de Nadine Lamartinière, la réalisation de bal-

► Les dix finalistes et leur activité

Raymond Rijo : jardin créole et manioc.

Harris Elizabeth Marie Francoise : arboriculture, maraîchage, élevage.

Myriam Maizeret Eugène : exploitation horticole avec récupération de l'eau de pluie et enrichissement du sol grâce aux feuilles recyclées.

Nadine Lamartinière : production florale et élevage porcin. Utilisation d'un bio-

digesteur, une citerne d'assainissement qui permet le respect de l'environnement.

David Delem : élevage d'ovins et de taurillons.

Jean-Marc Marcus : exploitation en cultures maraîchères, vivrières et d'un verger. Respect des ressources naturelles grâce au désherbage mécanique, à la récupération d'eau de pluie, et aux traitements des déchets.

Monette Abatoré : exploitation

en cultures maraîchères, vivrières et d'un verger.

Jean-François Lubin : exploitation en cultures maraîchères et vivrières.

Jacques Bourgeois : exploitation maraîchère et agritourisme. Propose des repas à la ferme, des visites pédagogiques.

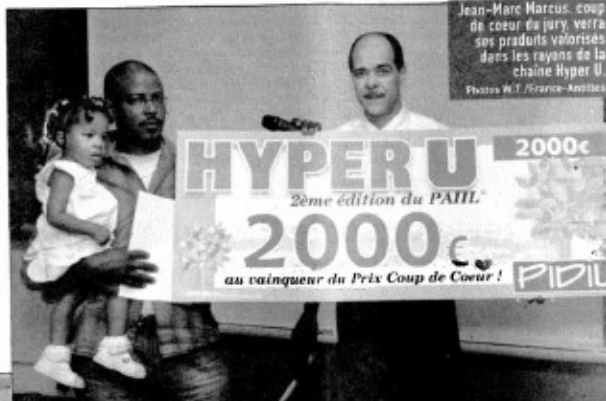
Jean-Paul Aurore : Élevage bovin. Seul sur le département à réaliser des balles de ton.

les de foin pour l'élevage bovin de Jean-Paul Aurore, les cultures maraîchères de Jacques Bourgeois... Dix projets tous aussi innovants et séduisants, qui rendent compte des sacrifices mais surtout de la passion que portent ces agriculteurs à leur métier. Cette cérémonie a également été l'occasion de mettre en exergue le travail de Florence Edmond, designer, créatrice de bijoux et scénographe, et du photographe Nicolas Demé, qui ont tous les deux livré à travers leur art leur vision de la vie agricole du pays.

Au terme de la soirée, quatre exploitants ont été récompensés (voir encadré). À l'exemple de Jean-Marc Marcus qui, en plus d'un bon d'achat de 2000 euros, verra ses produits valorisés dans les rayons des Hyper U.

M.B. ■

*Le PIDIL réunit les principaux partenaires de l'installation agricole comme l'Agence de services et de paiement (ex-Onisea), la Direction de l'Agriculture et de la Forêt, la Chambre d'Agriculture, les Jeunes Agriculteurs de Martinique, le Point Info Installation, l'Association pour la Promotion de l'Economie Rurale, le Centre de Gestion et de



Jean-Marc Marcus, coup de cœur du jury, verra ses produits valorisés dans les rayons de la chaîne Hyper U. Photos M.T. France-Martinique



Les candidats et les officiels.

► Les lauréats

Dans la catégorie **durabilité environnementale** : Nadine Lamartinière. **Durabilité économique** : Jean-Paul Aurore. **Ancrage territorial** : Raymond Rijo. **Coup de cœur** : Jean-Marc Marcus. **Prix espoir (nouvelle caté-gorie)** : Myriam Maizeret-Eugène. Les lauréats ont remporté des séjours à l'hôtel, des bons d'achats, du matériel informatique.